

Thème : L'aromathérapie

1 -OBJECTIFS DE LA FORMATION :

A l'issue de cette formation, les préparateurs et pharmaciens sont en mesure de conseiller efficacement les principales huiles essentielles à l'officine, en toute sécurité.

En effet, Les propriétés des huiles essentielles sont diverses. Pour les utiliser comme il se doit et parvenir aux résultats escomptés, il est nécessaire que chaque utilisateur bénéficie des conseils d'un préparateur ou d'un pharmacien compétent.

En effet, les huiles essentielles sont très puissantes, peuvent être toxiques et c'est grâce à la compétence du préparateur et du pharmacien que les accidents pourront être évités.

Les huiles essentielles peuvent traiter tous les petits maux de la vie quotidienne.

Les méthodes de soins sont diverses : bain, massage, diffusion, inhalation, usage interne, application locale, etc.

Le but de cette formation est de développer les connaissances et compétence autour des produits, appréhender les différentes applications des huiles essentielles, ainsi que les arguments de vente et le conseil individualisé en aromathérapie.

Intégrer l'aromathérapie en complément d'une ordonnance allopathique.

2- PUBLIC VISE :

Cette formation s'adresse aux préparateurs et aux pharmaciens adjoints souhaitant s'initier à l'aromathérapie

3-LES PREREQUIS :

Les stagiaires doivent être titulaires du diplôme de pharmacien ou de préparateur en pharmacie.

4-LES METHODES PEDAGOGIQUES

L'essentiel de la formation fera appel à une démarche déductive, ou le formateur transmettra des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel.

Le formateur pourra poser des questions aux apprenants, proposer des exercices, mettre en situation et éventuellement guider vers la solution de manière à se rapprocher le plus possible d'une démarche déductive.

Cette formation est donc interactive : des petits quiz et des exercices sont proposés tout au long de la formation afin de mémoriser les notions essentielles.

Les cas de comptoirs sont également interactifs :

-25 mises en situations concrètes et fréquentes à l'officine

5- LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un diaporama illustré est utilisé comme support de formation
- Un polycopié est remis à chaque stagiaire, il contient :
 - Le déroulé de la formation
 - Un résumé des caractéristiques et indications de 50 huiles essentielles
 - Des tableaux récapitulatifs :
 - âges et posologies,
 - récapitulatifs de l'usage des principales huiles végétales,
 - trousse d'aromathérapie familiale,
 - récapitulatif des indications,
 - contre-indications et usages des huiles essentielles)
 - Une trame pour le conseil d'une préparation d'aromathérapie à photocopier
 - Les cas de comptoirs
 - Des exercices

6-L'ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Une attestation de formation sera décernée à la fin de la séance mentionnant le nom du stagiaire, l'intitulé de la formation, la nature de l'action (perfectionnement des connaissances), le lieu, la date, la durée ainsi qu'une évaluation des acquis de la formation par test de connaissances.

7-LES MODALITES D'EVALUATION

- Test de préformation
- Test de post-formation permettant de réaliser l'acquis de compétence après le stage
- L'organisme de formation s'engage à remettre aux participants, à l'issue de la formation, un questionnaire, ainsi que l'attestation de participation.

8-DESCRIPTIF DÉTAILLE DE LA FORMATION

Matin (9h-12h) :

- Accueil et présentation des stagiaires (20')
- Test de préformation (20')
- Historique et définition de l'aromathérapie (40')
 - quatre grandes époques
 - les peuplades aborigènes
 - en Inde traditionnelle
 - Sinna Avicenne, père de la médecine antique.
 - Gattefossé publie son ouvrage « Aromathérapie »
 - Jean Valnet vulgarise l'extraordinaire puissance curative des huiles essentielles
 - la connaissance des composants des huiles essentielles, les activités physiques, chimiques, biochimiques, thérapeutiques
- L'aromathérapie à l'officine : (40')
 - Les huiles essentielles ne sont pas des corps simples, mais bien des assemblages de molécules diverses ayant toutes leurs propriétés particulières
 - Reconnaissance de son intérêt, de sa valeur et de son utilité première pour la santé des hommes
 - Les voies d'administration

- Généralités,
- familles biochimiques,
- critères de qualité,
- mode d'administration,
- contre-indications,
- précautions,
- conseiller des formules
- Voie interne (voie orale, sublinguale, rectale, vaginale, les gélules, les capsules, les suppositoires, les ovules)
- Voie cutanée (onction, friction, massage, bain)
- Voie olfactive et respiratoire (diffusion, inhalation sèche, inhalation humide)
- Qu'est-ce qu'une plante aromatique ? Exemples (20')
- Qu'est-ce qu'une huile essentielle ? exemples (20')
- Comment l'obtient-on ? extraction, distillation (20')

Après midi (13h-17h00) :

- Les différences de qualité entre les huiles essentielles (20')
- Les familles biochimiques (30')
 - Les terpènes
 - Les aldéhydes
 - Les esters
 - Les éthers
 - Les cétones
- La chromatographie (20')
- Les précautions, les contre-indications (20')
- L'aromathérapie, en pratique (60')
 - La toxicité (photosensibilisation, hépatotoxicité, néphrotoxicité, dermocausticité, cancerogénicité, neurotoxicité)
 - Gouttes et posologies
 - Rangement et conservation
- Cas de comptoir : Conseils en aromathérapie associés à une demande spontanée et conseils associés à une ordonnance + test de post-formation (90')

9- DUREE TOTALE DE LA FORMATION :

1 journée de 7h de formation

10- LE NOMBRE MAXIMAL de STAGIAIRE

Limité à 12 stagiaires/formation

11-QUALITE DU FORMATEUR

Christine MASSE est **pharmacien d'officine, diplômée en phyto-aromathérapie** et aromathératologue

Elle enseigne l'aromathérapie et la gemmothérapie de puis plus de 10 ans

12-COUT DE LA JOURNEE DE FORMATION

240 €/ journée de sept heures de formation et par stagiaire